

1 étudiant·e kiné sur 3 pense arrêter ses études : 2 ans après les engagements d'harmonisation des frais de scolarité, rien n'est fait !

Il y a tout juste 2 ans, le 13 juillet 2023, l'Assurance Maladie, sous l'égide du Ministère de la Santé, s'engageait à travers la signature de l'avenant 7 à harmoniser les frais de scolarité des étudiants kinés. Un engagement obtenu en contrepartie de l'obligation d'installation des jeunes diplômés deux ans en zone-sous dotées ou en salariat. Depuis 2 ans, les étudiants sont dans l'attente de solutions concrètes. Ils continuent de débourser des milliers d'euros pour étudier en se demandant chaque année comment ils vont pouvoir poursuivre leurs études.

Comment rester impassible quand certains se voient dans l'obligation de débourser plus de 40 000€ dans le privé pour devenir professionnel de santé contre 850€ dans le public ? Comment concevoir un système de santé stable et pérenne quand de telles disparités existent ? Ce fonctionnement engendre un profond mal-être étudiant et rend la formation inaccessible. C'est plus de 40% des étudiants en kiné dans le privé qui s'endettent pour devenir professionnel de santé, avec un prêt moyen de 28 000€. **Le non-financement de notre formation compromet dangereusement la poursuite des études des étudiants en kinésithérapie ainsi que la capacité du système de santé à former des professionnels compétent·e·s, prêts à répondre aux besoins croissants de la population.**

Il est inacceptable que seules les mesures contraignantes soient mises en œuvre dès 2028, tandis que celles bénéfiques pour les étudiants ne sont même pas soumises à concertation avec les principaux concernés.

Devenir kinésithérapeute ne doit pas être un luxe ! Les étudiant·e·s demandent en urgence la reprise des concertations et groupes de travail auprès du ministère de la Santé et de l'Assurance Maladie. Il est nécessaire d'aboutir à des solutions concrètes pour aligner les frais de scolarité des étudiants en kinésithérapie aux frais universitaires le plus vite possible.

Investir pour les étudiants en santé, c'est assurer un meilleur accès au soin et un système de santé à la hauteur des besoins.

Lucas CHAUVEL
Président
présidence@fnek.fr
06 67 28 26 40

Marnie BOCGNANO-MARTINEZ
Attachée de presse
presse@fnek.fr